|  |  |
| --- | --- |
| **Conseil 2019Genève, 10-20 juin 2019** | **logo_F_** |
|  |  |
|  |  |
| **Point de l'ordre du jour: ADM 28** | **Document C19/87-F** |
| **27 mai 2019** |
| **Original: espagnol** |
| Note du Secrétaire général |
| CONTRIBUTION DE LA RÉPUBLIQUE ARGENTINEMESURES POSSIBLES POUR PROMOUVOIR LES TRAVAUX DE L'UIT AUPRÈS DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES (PME) |

J'ai l'honneur de transmettre aux États Membres du Conseil la contribution ci-jointe soumise par la **République argentine**.

 Houlin ZHAO
 Secrétaire général

Contribution de la République argentine

MESURES POSSIBLES POUR PROMOUVOIR LES TRAVAUX DE L'UIT
AUPRÈS DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES (PME)

|  |
| --- |
| RésuméL'Argentine souhaite fournir des renseignements sur certaines mesures qui ont été prises, depuis que la Conférence de plénipotentiaires a approuvé la Résolution 209 (Dubaï, 2018), pour promouvoir la participation des petites et moyennes entreprises (PME) aux travaux de l'Union.Suite à donnerLe Conseil est invité à prendre note du présent document.\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_Références[*Résolution 209 (Dubaï, 2018)*](https://www.itu.int/en/council/Documents/basic-texts/RES-209-F.pdf) *de la Conférence de plénipotentiaires;* [*Document C19/56*](https://www.itu.int/md/S19-CL-C-0056/fr) |

Rappel

Le Conseil à sa session de 2017 a décidé de lancer un projet pilote concernant la participation des petites et moyennes entreprises (PME) aux travaux des commissions d'études intéressées du Secteur de la normalisation des télécommunications (UIT-T) et du Secteur du développement des télécommunications (UIT-D), dans le cadre duquel les PME peuvent participer pleinement aux réunions des commissions d'études qui décident de s'associer au projet, moyennant des restrictions quant à leur rôle dans les processus de prise de décision, y compris en ce qui concerne l'élection aux postes de direction et l'adoption des résolutions ou des recommandations.

Par la suite, à la Conférence de plénipotentiaires de 2018 (PP-18), la Commission interaméricaine des télécommunications (CITEL-OAS) a soumis une contribution visant à encourager officiellement la participation des PME aux travaux de l'Union. Cette proposition a fait l'objet d'observations et de contributions de la part de représentants de toutes les régions de l'UIT, et elle a été approuvée en tant que [Résolution 209 (Dubaï, 2018)](https://www.itu.int/en/council/Documents/basic-texts/RES-209-F.pdf) de la PP-18.

L'Argentine croit comprendre qu'une fois que les critères régissant l'association et la participation des PME aux activités de l'UIT seront établis, il faudra commencer à élaborer des mesures concrètes visant à promouvoir une participation effective de ces entreprises, principalement en faisant connaître les travaux de l'Union et en suscitant de l'intérêt pour ces derniers.

À cette fin, nous souhaitons vous faire part de certaines mesures que nous avons déjà prises dans le but de faire connaître la décision de la PP-18 et d'informer les PME sur les avantages qui peuvent découler de la participation aux travaux de l'UIT.

Mesures prises jusqu'à présent

Une fois que la PP-18 a approuvé la **Résolution 209 (Dubaï, 2018)**, le Bureau de presse de l'UIT a publié une note sur **ITU News** pour annoncer cette décision.

Cette note a été diffusée sur les réseaux sociaux et communiquée aux organismes publics et privés qui ont un lien avec les PME.

La note peut être consultée à l'adresse suivante: <https://news.itu.int/argentinas-commitment-to-itu/>.

La Chambre argentine de l'Internet (CABASE), qui collabore depuis 2017 avec l'UIT pour faire connaître les activités de l'Union aux PME et aux associations de PME en Argentine et dans toute l'Amérique latine, a également communiqué la note à ses membres.

La publication peut être consultée à l'adresse suivante: <https://www.cabase.org.ar/cabase-en-representacion-de-las-pymes-argentinas-en-la-union-internacional-de-telecomunicaciones/>.

Une réunion s'est tenue avec le **Sous-Secrétariat des entrepreneurs et des PME**, qui est rattaché au **Ministère de la production de l'Argentine**, pour leur faire part de la décision de l'UIT afin qu'ils puissent à leur tour promouvoir la participation des petites et moyennes entreprises aux travaux de l'Union, en mettant l'accent sur **ITU Telecom** comme espace au sein duquel les PME peuvent se rapprocher de l'Union et instaurer des liens avec les autres membres.

Pour ce faire, ils bénéficient du soutien du **Secrétariat des technologies de l'information et de la communication** (SETIC), l'organisme qui fait le lien entre l'UIT et l'Argentine, pour obtenir tous les renseignements pertinents et pour mettre progressivement en place des séances de présentation de l'UIT et de formation qui, à terme, permettront aux PME de commencer à prendre part aux travaux des commissions d'études.

À cet égard, il convient de souligner qu'il est important d'informer et de faire participer les autres secteurs, étant donné que les technologies de l'information et de la communication (TIC) ont une application et un impact dans tous les aspects du quotidien. Il est donc nécessaire d'intégrer des domaines tels que l'économie, la production, l'environnement, les transports et la santé, afin que les entreprises de ces secteurs puissent participer à leur tour aux travaux de l'Union.

Enfin, nous avons lancé en Argentine un **projet impliquant les établissements universitaires et les PME**, dans le but de mettre en lumière l'importance de créer des synergies entre ces acteurs, qui participent aujourd'hui les uns et les autres aux travaux de l'UIT.

Il s'agit d'un **projet relatif aux travaux de recherche sur l'Internet des objets, à sa conception et à sa mise en œuvre** dans différentes villes argentines, mené par l'Université technologique nationale (UTN), une institution partenaire de l'UIT qui est implantée dans plus de 30 centres régionaux à travers tout le pays. Des projets visant à mettre en œuvre la technologie de l'Internet des objets ont été lancés dans trois villes où cette université est implantée (Santa Fe, San Nicolás et Resistencia). Nous espérons que nous serons en mesure de communiquer les premiers résultats de cette initiative d'ici peu, toujours dans le but qu'ils soient reconnus comme une bonne pratique que nous pourrons partager avec les autres États Membres et avec les membres en général.

Conclusions

L'Argentine souhaite que d'autres États Membres fassent connaître à leur tour l'importance de faire participer les PME aux travaux de l'UIT, dans la mesure où ces entreprises sont souvent les moteurs de la croissance et de l'emploi dans nos économies.

À cet égard, nous rappelons que les Nations Unies ont décidé de créer la Journée internationale des PME, qui est célébrée le 27 juin de chaque année.

Nous invitons donc tous les États Membres à promouvoir, à l'occasion de cette Journée, la participation des PME aux travaux de l'UIT.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_